

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Septembre-Octobre 2024 - N° 18



FORUM DES
ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

10H-17H DEVANT
L'HÔTEL DE VILLE



L'ÉTÉ AUX CLAYES



TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2024

CONTINUER D'INVESTIR POUR
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

L'ACCÈS AU DROIT L'ARGOS REPREND DU SERVICE DANS LE QUARTIER NORD



- CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / 14
- REMISE DES RÉCOMPENSES SCOLAIRES / 15
- PLAN LOCAL D'URBANISME / 18
- LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 21
- SAISON CULTURELLE 2024-2025 / 23
- FORUM DES ASSOCIATIONS / 25
- NOUVELLE ASSOCIATION CLÉTIENNE / 25
- TÉLÉTHON / 25
- INTERCOMMUNALITÉ / 26
- AGENDA / 28
- ACTUALITÉS / 29
- CARNET / 29
- TRIBUNES / 30

ÉDITO



« Il nous appartient de faciliter et d'encourager le lien social et le bien-être »

Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

J'ai souhaité, par ce magazine de rentrée, vous faire partager des retours en images sur les temps forts programmés, pour vous, dans le cadre de L'Été aux Clayes et vous faire découvrir les rendez-vous à venir pour ce mois de septembre.

Malgré les difficultés que subissent les communes comme les nôtres, il nous appartient de continuer à investir pour l'avenir et pouvoir vous offrir des moments de partage et d'évasion.

L'Été aux Clayes, c'est aussi la volonté de permettre à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances de bénéficier d'animations, de temps de rencontres et de découvertes sur toute la période estivale.

L'été a très bien débuté en juin avec les fêtes des écoles et des centres de loisirs, les Talents clétiens et de beaux succès populaires comme la Semaine olympique et paralympique, la Fête de la musique et en apothéose le concert en plein air « Back to 80's » qui a réuni plus de 10 000 spectateurs dans notre Parc de Diane.

Et ce n'était qu'un début... La Fête de l'été, un spectacle magnifique et innovant avec des drones et des feux d'artifices à l'occasion de la Fête nationale, les Terrasses et les Vendredis de l'été, la programmation pour la jeunesse, les sorties familiales ou encore les mini-séjours ont marqué les deux mois de vacances. Les Clétiennes et les Clétiens, de tous âges, ont pu profiter de nombreux moments festifs. Les rendez-vous mis en place ont à nouveau rencontré leurs publics. Nous retiendrons les sourires et la bonne humeur émanant des activités sportives et ludiques pour les enfants, les adolescents et les familles.

Ces temps de rassemblement, de rencontres, de joie et d'évasion illustrent clairement ce que nous souhaitons préserver et développer dans notre commune des Clayes-sous-Bois : une réelle douceur de vivre. La vie se construit par l'échange et le partage. Il nous appartient de faciliter et d'encourager le lien social et le bien-être au sein de notre collectivité.

L'été a aussi vu les services municipaux poursuivre la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement

que j'ai établi avec mon équipe afin de concrétiser notre volonté de continuer à investir pour l'avenir, dans l'intérêt général. Vous lirez dans votre magazine les nombreux travaux qui ont été effectués sur notre Ville et nos équipements publics afin d'optimiser notre cadre de vie et le confort des usagers.

La rentrée a désormais sonné !

Ce mois de septembre est à nouveau placé sous le signe de la convivialité et des festivités avec le Forum des associations le samedi 7 septembre. Oui le samedi, une nouveauté cette année décidée à l'écoute des demandes de nombreux Clétiens. Venez à la rencontre d'un des poumons des Clayes-sous-Bois : le monde associatif.

Vous aurez aussi l'occasion de redécouvrir votre Ville de façon originale avec les balades sonores lors des Journées européennes du patrimoine.

Et ne manquez sous aucun prétexte la soirée d'ouverture de la nouvelle saison culturelle. Vous pourrez assister, gratuitement, à la présentation de la saison en images, au spectacle « Héritage », alliant théâtre, magie et mentalisme et au vernissage de l'exposition « Orange, la couleur des années POP », en partenariat avec le Musée de la Ville de SQY.

Cette rentrée sera marquée également par la mise à l'honneur et la valorisation de l'excellence éducative et de l'engagement citoyen à travers deux temps forts que j'ai initiés et qui me tiennent à cœur : la cérémonie de récompenses des bacheliers et l'investiture du nouveau Conseil municipal des enfants.

Il me reste à vous souhaiter une très belle rentrée 2024 !

Sincèrement vôtre

Philippe Guiguen
Votre Maire

L'ÉTÉ AUX CLAYES

DRONES, FEU D'ARTIFICE ET FESTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES



LA VILLE DES CLAYES-SOUS-BOIS A PROPOSÉ, ENCORE CETTE ANNÉE, UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR À SES HABITANTS, OFFRANT À TOUS LA POSSIBILITÉ DE PROFITER D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS CONVIVIALES ET FESTIVES.

UN 14 JUILLET HAUT EN COULEURS VOLTIGES LUMINEUSES, FEU D'ARTIFICE ET TONNERRE D'APPLAUDISSEMENTS

Quel 14 juillet avons-nous vécu cette année ! Venus nombreux profiter des festivités en famille ou entre amis, les Clétiens ont pu admirer un magnifique spectacle de drones dans le parc de Diane, suivi du très attendu feu d'artifice.

« Splendide », « Impressionnant », « Un bonheur pour nos enfants », « Enfin, on l'attendait depuis si longtemps », « Encore un très bel évènement après Back to 80's »... Il semble que les festivités du 14 juillet aient fait l'unanimité auprès du public !

Au programme ? Ouverture du parc à 18h, pique-nique pour les uns, restauration auprès des nombreux food trucks pour les autres... Tout cela au rythme des mélodies et reprises entraînant d'Eric Scellier...

A la nuit tombée, petits et grands ont ensuite écouté un conte inédit sur le thème de la nature et des Jeux Olympiques.



Le tout était rythmé par les figures aériennes des drones, formant au fil de l'histoire des figures étincelantes.

Haut dans le ciel, les emblèmes de la Ville rayonnaient tour à tour : la mairie, l'arbre et les tours de Diane... Mais aussi le vélo symbolisant le BMX, les anneaux olympiques... « Pirouettes colorées » et « paillettes géantes », comme on a pu l'entendre chez le plus jeunes, ont ensuite pris le ciel d'assaut, pour offrir un magnifique feu d'artifice sous les hurras et acclamations de tous !



L'ÉTÉ DANS LES QUARTIERS UNE PROGRAMMATION JOYEUSE ET CONVIVIALE

Tout l'été, les équipes des services Jeunesse et Vie de Quartier étaient présentes auprès des Clétiennes et des Clétiens, de tout âge, pour leur offrir un large panel d'activités : sorties, animations, spectacles, jeux... De quoi satisfaire petites et grands pour s'amuser et s'évader. Parce que les images valent mieux que des mots, retours en photos des activités proposées par le Sémaphore.

● La fête de l'été

Samedi 6 juillet, nous entendions de nombreux rires depuis la prairie Janine Thomas ! A partir de 15 h, les habitants sont venus nombreux profiter de la Fête de l'été.

Au programme ? Des animations gratuites et ouvertes à tous, organisées par les services Jeunesse et Vie de Quartier, ainsi que les services Loisirs/Animations, Petite Enfance et Environnement.

E-sport olympique, présence du bibliobus, structures gonflables, espace maquillage, découverte musicale, puis... grand repas autour de barbecues et d'un jeu nocturne «La fureur» proposé par nos animateurs !



● Les Vendredis de l'été

Rendez-vous estival incontournable, les Vendredis de l'été sont organisés dans les différents quartiers de la Ville, en partenariat avec les bailleurs 3F, Toit et Joie, Logirep et Moulin Vert.

L'objectif ? Nouer des liens avec les riverains, échanger et profiter d'activités, de spectacles et de repas partagés dans la convivialité et la bonne humeur !



● Les Terrasses de l'été

Très attendues par les habitants, les Terrasses de l'été sont le rendez-vous incontournable du farniente et de la détente aux Clayes-sous-Bois !

Cette année, l'équipe d'animation a innové et a proposé aux habitants de se réunir autour de grands barbecues après avoir profité des animations organisées pour petits et grands.



● Les séjours familles

Chaque année, l'équipe du centre social Le Sémaphore organise des séjours à destination des familles qui veulent partir en vacances, mais qui n'en ont pas l'occasion.

Parce que rien n'est impossible, elle a prouvé aux familles, que même avec un petit budget, on peut profiter de vacances inoubliables. Venu avec leurs enfants, leurs petits-enfants ou encore leurs amis, les participants ont cette année pris le large pour la Normandie, à Saint Aubin sur Scie, ainsi qu'à Montsur, dans la Mayenne.

Au programme ? Déconnection et expérience humaine incroyable.



● Sorties estivales

Entre amis ou en famille, chaque année, les sorties estivales organisées par l'équipe du Sémaphore sont l'occasion pour les adhérents de profiter de journées à la mer et en base de loisirs.

Cet été, les participants ont mis le cap sur Merville, Lion sur Mer et l'Île de Loisirs de Bois le Roi.

Des instants suspendus dans le temps pour prendre une grande bouffée d'air frais, et nouer de nouveaux liens avec d'autres habitants.

Pour devenir adhérents au Sémaphore, prendre contact au 01 30 79 39 55 ou par mail semaphore@lesclayessousbois.fr

JEUNESSE

UN BEAU PROGRAMME D'ACTIVITÉS !

Cette année encore, les jeunes inscrits au Cap'Ados ont profité d'un très bel été aux Clayes-sous-Bois ! Pensé et construit par notre dynamique équipe d'animation, le programme a permis de profiter de nombreuses activités sportives, culturelles et manuelles ! Retour en images, et en témoignage, avec Anaïs Rocher, Responsable du service Jeunesse.

● Cocktail d'activités grâce au Passeport Jeunes

« Grâce au Passeport Jeunes, les adhérents à la structure bénéficient de nombreuses activités à chaque période de vacances scolaires. Et en été, l'équipe ne manque pas d'idées pour s'amuser au sein de notre structure labellisée ONZ17 !

Mini séjours, Sortie à la base de loisirs de Fontainebleau et de Cergy, journée à la mer, soirée laser game, journée Koh Lanta... On n'arrête pas ! »



● Inauguration du premier tournoi HADO de la ville

« En partenariat avec l'association ACIAC, le service Jeunesse a organisé son tout premier tournoi de HADO, premier sport d'équipe en réalité augmentée ! Cet événement a donné lieu à des rencontres intergénérationnelles de haut vol.

Etaient présents des jeunes, des personnes plus âgées... On a fait en sorte qu'ils se rencontrent et passent un super moment, en utilisant toutes les dernières technologies.

Une nouvelle édition devrait être programmée à l'automne. Nous vous en dirons plus en octobre. »



● Séjour Jumelage avec les jeunes de Röthenbach

« Cet été, nos jeunes du Cap'Ados ont accueilli 16 adolescents de notre Ville jumelle de Röthenbach, située en Allemagne.

Après une réception en mairie, mardi 6 août, au côté de Jean-Jacques Lecoq, maire adjoint délégué au Jumelage, nous avons concocté un programme d'activités culturelles et sportives à nos invités. Visite du château et de l'Espace Rambouillet, escape game, journée au parc Astérix, et évidemment farniente entre jeunes.

Nous avons profité de leur venue pour fêter à nouveau, les 60 ans de notre amitié avec leur commune ! »

Inscrire mes enfants au Cap'Ados : renseignements au 01 30 79 39 85 ou par mail : capados@lesclayessousbois.fr



SENIORS DES SENIORS INVITÉS AUX JOP DE PARIS 2024 !

Le jeudi 2 août, le pôle Animations seniors du Centre communal d'action sociale (CCAS) des Clayes-sous-Bois a pu faire bénéficier à 9 de ses seniors bénévoles d'une journée de compétition au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre des épreuves des JOP de Paris 2024 !



Les places ont été offertes au CCAS par le Conseil départemental des Yvelines dans le cadre du partenariat avec notre Ville.

Une belle journée pleine de souvenirs, preuve qu'il n'y a pas d'âge pour l'émerveillement !

A ne pas manquer : retrouvez début septembre le nouveau programme trimestriel d'animations seniors proposé par le CCAS des Clayes-sous-Bois disponible sur lesclayessousbois.fr.

ENFANCE L'ÉTÉ DANS NOS CENTRES DE LOISIRS

« Cet été, dans ma valise » : c'est le thème commun choisi par nos trois accueils de loisirs estivaux pour célébrer les vacances ! Thème grâce auquel les équipes d'animation ont imaginé une ribambelle d'activités sportives, ludiques et culturelles pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Paul Napierala, responsable du Pôle Education rattaché à la direction des actions éducatives, nous raconte ce qu'il s'est passé pendant les vacances de nos petits Clétiens...



Immersion dans les centres de loisirs

« Cette année, les enfants ont été accueillis dans les structures suivantes : l'Espace D.W Winnicott et le Chêne Sorcier pour les enfants scolarisés en Maternelle (3-6 ans), et à Paul Eluard pour les enfants en classes Élémentaires (6-11 ans) ».

Au programme de l'été

« De nombreuses animations ont eu lieu sur la Ville en juillet et en août : grand rallye photos, veillées Fureur et Time's Up, journée sur le thème de l'Égypte pour Paul Eluard... Plusieurs sorties en forêt, animations au Parc Carillon, mini kermesse à Winnicott... Mais aussi activités piscine, rencontre des grandes mascottes de l'été et parcours vélo au Chêne Sorcier...».

Et à l'extérieur

« Les sorties à la journée n'ont pas manqué non plus ! Les enfants de Paul Eluard sont partis à la Mer des Sables, à Port Royal et ont visité l'Odysée de Chartres... Quant aux plus petits, ils ont découvert les animaux protégés du zoo de la Tanière. Ils ont également profité du jardin de Montorgueil et se sont fabriqués beaux souvenirs à Aventurland».



TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2024

CONTINUER D'INVESTIR POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Durant tout l'été, la Ville et ses partenaires poursuivent les travaux menés sur la commune pour améliorer le confort et le cadre de vie des habitants. Les plans pluriannuels d'investissements à hauteur de 1,4 M€ en 2024 permettent ainsi à la municipalité de planifier l'ensemble des travaux à apporter aux écoles, aux équipements publics et sportifs, aux voiries... pour améliorer le bien-être des Clétiens. Passage en revue des chantiers estivaux.

POURSUITE DES TRAVAUX À LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Le 12 octobre 2023, nous posons la première pierre de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Clayes-sous-Bois.

Aujourd'hui, rez-de-jardin, rez-de-chaussée et premier étage ont été livrés. Les bureaux sont fins prêts à accueillir les praticiens, les deux ascenseurs sont également posés et le nouvel étage dédié aux échographies et à la radiologie est enfin monté. Concernant l'installation de la partie Scanner et IRM, il se fera dans un second temps.

A noter que le fonctionnement et l'accessibilité de l'établissement ont été pensés et élaborés dans le cadre du Plan Local de Santé. Ce dernier répond au projet de santé pensé et rédigé par les différents praticiens présents, et très investis depuis le début du projet. Il répondra aux besoins en professionnels médicaux et paramédicaux des habitants.

En construisant cette Maison de Santé, la Ville investit ainsi pour l'avenir et se dote d'une offre de soins très attendue sur la commune.



Visualisation 3D

Tous les boxes médicaux ne sont pas encore pourvus, mais la commune, en partenariat avec la SISA (professionnels de santé intégrant la MSP), œuvrent ensemble pour étudier tous les profils pouvant répondre aux besoins des habitants.

L'ouverture des portes au public est prévue en octobre 2024. La date sera prochainement communiquée.

Montants des investissements : 6,3 M€

Principalement financé par la Ville, le projet a reçu le soutien :

- De la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : 1 M€
- Conseil départemental des Yvelines : 900 K€
- Conseil régional d'Île-de-France : 250 K€



CRÉATION DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT

Création de places de stationnement dédiées aux usagers de la Maison de la petite enfance et de la MSP, en concertation avec les riverains : 8 places devant l'espace D.W. Winnicott et 13 places côté riverains.



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE JEAN JAURÈS

Un investissement pluriannuel à hauteur de 4,6M€
Les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'établissement, souhaités et engagés par la Ville depuis l'été 2022, sont enfin terminés. **Opération pluriannuelle engagée sur 3 ans, elle permet aujourd'hui aux élèves de profiter d'une école entièrement rénovée, et sécurisée, pour vivre pleinement cette nouvelle rentrée scolaire 2024-2025 !**

Cet été, les derniers chantiers ont été clôturés :

- Travaux d'isolation et bardage de l'école - 369 409 €
- Remplacement des menuiseries extérieures - 338 797 €
- Travaux de plomberie, ventilation, VMC, CTA et climatisation - 457 920 €

Finition des salles de classes :

- Cloisons / Faux plafonds / Menuiseries bois et métal - 39 000 €
- Electricité - 9 000 €
- Plomberie / Chauffage / VMC (Ventilation mécanique Contrôlée) - 4 000 €



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE HENRI PROU, ÉLÉMENTAIRE

Cet été, l'école a subi d'importants travaux de rénovation afin d'améliorer le bien-être et la sécurité des élèves et du personnel. L'école se dote ainsi de nouvelles fenêtres pour toutes les salles de classe, garantissant une meilleure isolation. La façade extérieure a quant à elle subi un important renouveau grâce aux travaux de désamiantage et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures.

- Travaux de désamiantage - 114 000 €
- Travaux de remplacement des menuiseries extérieures - 802 000 €
- Déplacement du grillage de la cour - 20 000 €
- Remplacement du portait de la cour - 7 000 €
- Installation d'un portillon avec ventouse et ferme porte - 4 000 €

DANS LES ÉCOLES

André Briquet, dans la classe bleue

- Réfection du sol souple et ragréage - 6 000 €
- Réfection des murs, plinthes, radiateurs et portes - 6 000 €
- Remplacement porte de classe - 3 000 €

Marcel Pagnol

- Remplacement de la porte d'entrée principale - 9 000 €

René Coty

- Pose d'un préau aux vacances scolaires d'octobre, du lundi 21 octobre au 31 octobre.

ACCUEIL DE LOISIRS

André Briquet

- Coupe des racines des arbres dans la cour - 9 000 €



Ecole André Briquet - Avant



Ecole André Briquet - Après

SUR LES VOIRIES COMMUNALES

Sente Desnos

- Travaux de réhabilitation et d'embellissement de la sente, toujours accessible piéton et création d'un parking de 50 places dont 4 électriques - 800 000 €

Place du marché

- Travaux de réaménagement qualitatif et embellissement paysager - 621 374 €

Autres travaux de voirie dont notamment :

- Réalisation d'enrobés coulés à froid * sur diverses rues - 151 360 €
- Reprise de voirie rond-point Jean Falconnier - 38 600 €
- Mise en place d'une fibre entre la police municipale de Plaisir et des Clayes - 40 500 €
- Création de pistes cyclables avec marquage au sol, vélo et chevron (rue Pablo Neruda, Rue Jean de la Fontaine, rue des Dames, rue Du Gros Caillou, avenue Lafayette, rue Jean Falconnier, avenue Du Bois) - 24 000 €



Sente Robert Desnos



Place du Marché



Rond-point Jean Falconnier



Gymnase Thierry Gilardi

DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS

Stade Rocheteau

- Passage en éclairage LED - 116 000 €

Gymnase Thierry Gilardi

- Passage en éclairage LED et détection de présence - 78 000 €
- Réfection du sol de la grande salle du gymnase - 126 600 €

Parc Carillon

- Lasure opaque sur les façades et traitement du portail d'entrée - 18 000 €
- Remplacement des éclairages extérieurs dans les allées - 22 000 €

Cimetières

- La Broderie : motorisation des portails - 19 000 €
- Henri Prou : motorisation des portails - 52 000 €

Le saviez-vous ? *

L'enrobé coulé à froid est une technique de revêtement routier qui présente de nombreux avantages. Il s'agit d'une solution économique et écologique car elle nécessite moins d'énergie pour sa mise en œuvre que l'enrobé traditionnel. De plus, elle permet une remise en circulation rapide, ce qui minimise les perturbations pour les usagers.

En termes de qualité, l'enrobé coulé à froid offre une excellente résistance à l'usure et aux intempéries. Sa souplesse permet de mieux résister aux déformations du sol. De plus, son aspect granuleux améliore l'adhérence, ce qui contribue à la sécurité des usagers.

L'application de matériaux bitumineux coulés à froid est une technique d'entretien de la chaussée qui permet de restaurer son imperméabilité et son adhérence.

Il est normal d'observer des rejets de gravillons, dans les semaines qui suivent l'intervention, qui sont un sous-produit normal de son application. La Ville a pris des dispositions pour faire passer une balayeuse pour retirer ces gravillons de la chaussée.

Enfin, bien qu'il puisse sembler différent au début, l'enrobé coulé à froid se patine avec le temps et prend une apparence très similaire à celle de l'enrobé traditionnel.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS FÉLICITATIONS AUX 14 NOUVEAUX ÉLUS !

Le 3 juillet dernier, les enfants du CME ont procédé au dépouillement des urnes pour élire leurs nouveaux membres. Ces derniers rejoignent ainsi le Conseil pour cette rentrée 2024-2025 !

Fin juin, tous les élèves en classe de CE2 ont en effet été invités à voter pour choisir 14 nouveaux élus. Ces derniers remplacent donc les enfants de CM2 présents l'an dernier, mais en route pour de nouvelles aventures au collège.

Félicitations aux nouveaux élus !

Encore un grand bravo à Malo Richeux et Younès Bouamama (Victor Hugo), Louis Goujon et Chloé Knecht (Jean Jaurès), Maelys Poulet et William Lambert-Barba (Henri Prou), Steeve Freitas Da Silva, Lenny De Figueiredo, Hélène Debarle et Lyne Fakfakh (Marcel Pagnol), Rawad Slaimane et Caitlyn Guillou (Paul Eluard), et Andréa Monteiro et Raphaël Fleury (René Coty).



Intronisation des nouveaux membres

Les 14 élèves désignés dans les urnes vivront leur cérémonie d'investiture le 17 septembre prochain. Cette dernière aura lieu à la Mairie, en salle du Conseil, au côté du Maire, Philippe Guiguen, de Christiane Bontemps, adjointe au Maire déléguée à l'Education, de Martine Plassart, adjointe au Maire déléguée à la Citoyenneté et d'Elisabeth Dominguez, conseillère municipale déléguée au Péricolaire et l'Extrascolaire.

S'en suivra une journée d'intégration pour tous nos jeunes élus. Ils prendront la direction d'Hapik, un centre d'escalade situé à Chambourcy. Un moment de cohésion qui sera l'occasion de faire connaissance autour d'activités sportives et ludiques, mais également, de commencer à former les premiers groupes de travail pour l'année.

Première séance de travail courant septembre

La première séance de travail du CME démarrera courant septembre.

L'objectif ? Réfléchir à différents projets citoyens, au bénéfice de la Ville et des Clétiens, que les enfants présenteront ensuite le 18 décembre, lors d'une séance du Conseil municipal des enfants.

Ces projets qu'ils auront travaillés en commissions seront ensuite votés par leurs pairs en Conseil municipal avant d'être mis en action courant 2025.

REMISE DES RÉCOMPENSES SCOLAIRES

UN GRAND BRAVO AUX ÉLÈVES DE DERNIÈRE ANNÉE DE MATERNELLE ET AUX CM2 !

Du 24 au 28 juin, Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois ainsi que Christiane Bontemps, adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et Martine Amiot, conseillère municipale déléguée au Commerce local, sont allés à la rencontre des élèves de 3^{ème} année de Maternelle et des CM2, dans les douze écoles de la Ville, pour leur offrir les très attendues récompenses scolaires. Ils ont tenu à les féliciter pour tout le travail accompli durant l'année et les encourager pour leur passage en CP et en 6^{ème} !

Rencontre avec Christiane Bontemps, adjointe déléguée à l'Éducation

Quel est l'objectif de ces récompenses ?

Outre le fait de récompenser les élèves pour leur travail et leur bel investissement pendant toute l'année scolaire, il est important pour nous d'épauler aussi leurs parents.

Il est vrai que les achats de rentrée scolaire sont conséquents et si nous pouvons contribuer à en alléger la charge pour les foyers, alors c'est un excellent point !

Les fournitures offertes par la municipalité sont des outils indispensables pour accompagner les enfants dans la réussite de leur parcours.



Qu'ont reçu les élèves cette année ?

Les 236 CM2 de la Ville ont reçu des calculatrices spécifiques pour le Collège. Quant aux 203 élèves de Grande Section Maternelle, ils ont bénéficié de sacs à dos ainsi que d'un ensemble de fournitures.

Aussi bien les calculatrices que les fournitures figurent toutes sur les listes fournies par l'Éducation nationale : une façon d'allier l'utile à l'agréable !

Vous teniez à adresser un petit mot aux élèves ?

En effet : toute l'équipe municipale se joint à moi pour leur adresser tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans leur parcours éducatif !

Cette opération a été menée en partenariat et avec le soutien du commerce local : toutes les fournitures scolaires et les calculatrices ont été achetées par la municipalité auprès du magasin Cultura des Clayes-sous-Bois.



Le saviez-vous ?

Depuis la rentrée 2022, la municipalité offre la possibilité à tous les élèves des écoles élémentaires de la Ville, du CP au CM2, de bénéficier d'un compte gratuit sur la plateforme d'aide aux devoirs développée par Educlever.

Au programme ? 400 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animées et 250 sujets corrigés sont disponibles pour aider vos enfants à apprendre et progresser tout en s'amusant.

L'application est gratuite ! Pour l'utiliser, il suffit de demander votre clé d'accès auprès de la Direction des actions éducatives de la Ville.





L'ACCÈS AU DROIT : DE QUOI PARLONS NOUS ? L'ARGOS REPREND DU SERVICE DANS LE QUARTIER NORD

Ancienne annexe de l'Hôtel de Ville et Maison des associations, la structure municipale « L'Argos » va rouvrir ses portes le 23 septembre 2024. Dans le cadre de la politique de la Ville, la municipalité a décidé de lui donner une nouvelle destination : faciliter l'accès au droit pour tous et offrir plus de services de proximité aux habitants.

Un nouvel espace ressources

Droit à l'éducation ou à la bonne alimentation, ateliers numériques, ouverture culturelle, apprentissage du Français, actions de prévention santé et bien sûr aide aux démarches administratives,... l'accès au droit recouvre tous ces aspects.

En fonction du territoire et des besoins des habitants, la structure privilégie l'une ou l'autre de ces thématiques ou tente de toutes les réunir.

L'Argos sera désormais un espace ressources - annexe des services de

la Mairie -, un lieu de rencontres et d'informations qui accueillera et renseignera les habitants sur les grandes thématiques telles que l'orientation, la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, l'emploi ou encore le logement.

En partenariat avec des nombreuses institutions et associations, la structure mettra pleinement au service des habitants son réseau professionnel.

Qu'est-ce que l'accès au droit ?

L'accès au droit est un principe fondamental de citoyenneté. Il correspond à

l'idée selon laquelle quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et son niveau de vie, toute personne doit pouvoir :

- connaître ses droits ainsi que ses devoirs et ses obligations
- être informé sur les moyens de les faire valoir ou d'exécuter ses obligations.

Avec l'Hôtel de Ville, Le Sémaphore et maintenant l'Argos, l'accès aux dispositifs d'accueil et d'informations se simplifie pour permettre aux citoyens de se renseigner et d'être accompagnés dans leurs démarches administratives et juridiques.

Une priorité : faciliter l'accès au droit pour tous !

L'objectif : lutter contre la pauvreté et permettre l'inclusion sociale. Cela implique un réseau actif de partenaires.

« De nombreuses personnes éprouvent des difficultés d'accès à leurs droits, en particulier depuis la dématérialisation de la plupart des démarches administratives » explique le Maire, Philippe Guiguen.

« Forts de ces différents constats, nous avons souhaité mettre l'humain au cœur des services publics en développant de nombreuses actions pour favoriser l'accès au droit et lutter contre le non-recours, parmi lesquelles l'ouverture d'une structure, l'Argos, qui répertorie l'ensemble des partenaires ressources pour aider les habitants à être accompagnés et orientés efficacement. »

Pas d'assistanat, l'autonomie pour objectif

« Cet engagement pour l'égalité et l'équité se mène nécessairement avec l'implication des habitants et la prise en compte de leurs besoins. Nous ne sommes assurément pas dans une démarche d'assistanat mais bien dans une volonté d'accompagnement vers l'autonomie » précise Philippe Guiguen.

Les agents auront pour mission d'accompagner vers l'autonomie permettant à la personne accueillie d'arbi-



trer entre plusieurs possibilités et de choisir la solution la plus adaptée en fonction de son contexte.

Favoriser l'autonomie, c'est être attentif aux capacités de la personne. C'est aussi les développer, les susciter, donner les moyens de les rendre effectives, permettre aux personnes de s'adapter progressivement aux différents environnements.

Le professionnel et la personne accueillie agissent de concert pour déterminer les niveaux d'intervention adaptés.

L'accès au droit, mais pas seulement...

L'autre objectif fixé à l'Argos, au-delà de l'accès aux droits, est de proposer des animations et des services dont les habitants pourraient avoir besoin : animations parents/enfants, projets jeunesse, actions collectives...

Cet espace de vie sociale est donc également un point d'ancrage du centre social Le Sémaphore qui souhaite y délocaliser ses actions à destination de tous les publics : petite enfance, enfance, adolescence, familles et séniors.

Cet espace a pour ambition de mobiliser les Clétiennes et les Clétiens afin qu'ils créent leurs propres activités, leurs projets et s'impliquent dans ce lieu de vie, dans leur quartier, dans leur Ville.

Réouverture le 23 septembre 2024 :
L'Argos - 17, avenue de Villepreux -
78340 Les Clayes-sous-Bois
Tél. : 01 30 79 39 40
Mail : accueil.argos@lesclayessousbois.fr
Informations sur lesclayessousbois.fr



CCAS des Clayes-sous-Bois



Yvelines
Le Département



l'Assurance
Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Ile-de-France





PLAN LOCAL D'URBANISME PLU : 3 LETTRES CLÉS POUR GÉRER ET DÉVELOPPER VOTRE VILLE

PLU veut dire « Plan Local d'Urbanisme ». Ce sigle peut parfois laisser un peu perplexe, voire, n'y rien comprendre... Que se cache-t-il derrière un PLU ? A quoi sert-il ? Décodage avec Bertrand Coquard, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, au Logement et à la Vie économique.

A quoi sert le Plan Local d'Urbanisme ?

C'est un document clé pour gérer une ville et en assurer un développement urbain harmonieux et durable. Il fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux de la Ville, et ce, tout en impliquant les habitants dans le processus de décision.

Il repose sur 5 objectifs :

1. **Organisation de l'espace** : délimiter les zones constructibles, agricoles, naturelles et celles réservées aux équipements publics, garantissant ainsi une répartition cohérente et équilibrée de l'espace urbain.
2. **Développement économique et social** : le PLU régule les constructions et aménagements, et favorise le développement économique tout en améliorant la qualité de vie grâce à des zones résidentielles bien pensées, et des services adaptés.
3. **Protection de l'environnement et préservation du cœur historique** : il veille à préserver les espaces naturels et patrimoniaux en imposant des règles strictes pour éviter leur dégradation.

4. **Qualité de vie** : en planifiant les équipements publics (écoles, hôpitaux, infrastructures sportives), le PLU améliore la vie quotidienne des habitants et encourage la mixité sociale en diversifiant les types de logements.

5. **Participation citoyenne** : l'élaboration du PLU inclut des consultations publiques, permettant aux citoyens de participer activement à la planification urbaine et de s'assurer que le document reflète leurs besoins.

Pour savoir si une construction publique ou privée est possible, il faut donc se référer au PLU ?

Oui. Il faut également demander un certificat d'urbanisme en mairie. Ce dernier détermine la constructibilité d'un terrain ou sa non-constructibilité, que ce soit pour un bâtiment public ou une maison que vous souhaitez faire bâtir.

Pourquoi avoir travaillé sur un nouveau PLU ?

Travailler sur un nouveau PLU était essentiel pour notre ville. Nous devons nous adapter aux nouvelles réalités et exigences environnementales. En modernisant les règles d'urbanisme, en protégeant notre patrimoine et en intégrant les technologies vertes. Le nouveau PLU prépare ainsi notre ville à un avenir plus durable et harmonieux.

Entré en vigueur en juillet 2024, quels sont les nouveaux objectifs du PLU ?

Il assure l'intégration des transformations économiques, sociales et technologiques récentes pour mieux répondre aux attentes de nos habitants. Il répond aussi aux exigences de l'Etat pour palier à la baisse de la population et permettre un parcours résidentiel adapté.

Il définit également des zones où l'harmonie architecturale des bâtiments doit être conservée, comme le centre-ville, ainsi que des espaces protégés pour les lieux historiques (le parc de Diane). Cela garantit la préservation de notre héritage culturel, tout en permettant un développement urbain harmonieux.

On peut également citer en exemple, la réduction de l'emprise constructible dans les zones pavillonnaires, et la limitation de la construction sur les limites à un seul côté.

Quant à l'intégration des nouvelles technologies ?

Le PLU intègre les avancées dans les technologies vertes et les énergies renouvelables. Ces dernières nécessitent une mise à jour des règles d'urbanisme pour favoriser une ville plus durable et plus respectueuse de l'environnement. On s'accorde avec les réglementations européennes, régionales et départementales qui ont évolué en matière d'environnement.

Le nouveau PLU s'aligne aussi sur ces réglementations pour assurer une gestion urbaine conforme aux exigences écologiques actuelles, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique, et à la protection de la biodiversité. Il s'agit par exemple de l'ajout d'espaces paysagers protégés, et d'arbres remarquables protégés sur nos espaces verts.



Le nouveau PLU, en résumé ça donne...

- Une modernisation des règles d'urbanisme incluant des normes actualisées pour la construction et l'aménagement, en tenant compte des avancées en matière de développement durable et des besoins contemporains.
- Des mesures spécifiques pour protéger les bâtiments historiques et les zones patrimoniales, assurant leur préservation pour les générations futures.
- Une utilisation plus accrue des technologies vertes, comme les panneaux solaires construits en sur-épaisseur de la toiture, et non directement dans la toiture dans les nouveaux projets de construction.
- La garantie que toutes les initiatives d'urbanisme respectent les standards écologiques les plus récents.

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour en savoir plus, l'ensemble des pièces du nouveau PLU sont disponibles sur le site Internet de la Ville, rubrique « Urbanisme » et « Plan local d'urbanisme ».



Bons cadeaux disponibles sur notre site internet
Programme fidélité Magic Point



A la Source de Beauté INSTITUT & SPA

6 ESTHÉTICIENNES EXPÉRIMENTÉES À VOTRE SERVICE

Vous avez plutôt envie de Cocooning ou de challenge ?
Vous n'êtes pas encore cliente et vous souhaitez découvrir un panel de nos soins ?
😊 Nous vous proposons 3 Expériences avec une belle offre. 😊
Venez les découvrir sur place ou sur notre site internet.

INSTITUT & Spa
Espace de 250m²
Expertise Beauté
Anti-Age • Minceur



Mardi : 10h/19h
Du mercredi au vendredi : 9h/20h
Samedi : 9h/17h



Bain de vapeur polynésien • Cabine pour Deux
Coaching & Technologies minceur • Bronzage sans UV
Soin Corps relaxant • Soin Visage
PhotoBioStimulation • Épilation traditionnelle et Lumière Pulsée

RÉSERVATION EN LIGNE

3, av. du Général Leclerc • Les Clayes-sous-Bois
☎ 01 30 56 35 00 • www.alasourcedebeaute.com




EURL
Manuel FRUTUOSO

Maçonnerie • Carrelage
Rénovation • Jardinage



38 Avenue Victor Hugo
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
☎ 01 77 04 13 94 • 06 79 21 73 97
manuel.almeidafrutuoso@neuf.fr



AEC INFORMATIQUE
DEVIENT



Agence informatique de proximité
Particuliers & Professionnels

ATELIER & CENTRE DE SERVICES





- RÉVISION & NETTOYAGE
- DÉSINFECTION VIRUS
- VENTE & MONTAGE
- RÉPARATION
- PC & MOBILES

- MONTAGE PC GAMER
- PERFORMANCES
- ÉQUIPEMENT GAMER

- TPE & INDÉPENDANTS
- MAINTENANCE & SUPPORT
- INFOGRANCE
- SÉCURITÉ INFORMATIQUE
- URGENCE CYBER

☎ 01 34 81 27 24 📍 17 rue Paul Langevin, 78370 Plaisir

Plus d'information sur www.palan-informatique.fr

CAMPOS JARDINAGE



**CRÉATION
ENTRETIEN ESPACES VERTS
POSE PALISSADE ET GRILLAGE
ÉLAGAGE
ABATTAGE**

contact@camposjardinage.fr
Tél : 01 34 62 29 69 - Port. : 06 08 45 69 86

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

● HISTOIRE DE PARENTS

ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL & BIEN-ÊTRE DE LA FEMME

Auxiliaire de Puériculture et Educatrice de jeunes enfants de profession, Lesly Hayoun s'est formée à l'École du Bien Naître et auprès de professionnels aguerris, pour proposer à toutes les femmes, un accompagnement complet.

Aujourd'hui, Lesly Hayoun soutient et conseille les parents au quotidien pendant et après la grossesse. Massage femme enceinte, bain enveloppé pour bébé, atelier massage bébé/enfant,

atelier gestes d'urgence et prévention des accidents domestiques...

Madérotérapie, drainage lymphatique et cryolipolyse sont également à la carte des soins proposés par cette accompagnante en périnatalité.

Contact

32, avenue du Val des Clayes

Tel : 06 34 20 30 19

www.unehistoiredeparents.com



● CHANTAL LAHONTAA PECHBERTY NOUVELLE RÉFLEXOLOGUE & RELAXOLOGUE

Chantal Lahontaa Pechberty est certifiée réflexologue RNCP de niveau 5 (reconnu par l'Etat), mais aussi relaxologue. Professionnelle spécialisée dans le bien-être, le mieux-être, la relation d'aide et la gestion du stress (titre RNCP), elle vous propose des techniques de relaxation et de stimulations réflexes (plantaire, abdominale, faciale crânienne, dos...) pour des problèmes de sommeil, anxiété, troubles musculaires et articulaires, dépression, problèmes digestifs, douleurs...

Pour Chantal Lahontaa Pechberty, cette technique est également un bon complément pour d'autres problèmes de santé. Elle vous donnera également des conseils en diététique chinoise.

Contact

Cabinet installé à l'Institut la Source de Beauté, 3, avenue du Général Leclerc

Site de réservation : www.resalib.fr

Tel : 06 36 22 79 54

Mail : chantal.lahontaa@yahoo.fr

● HAIR STYLE

LE NOUVEAU BARBER CLUB

Monsieur Madour et son équipe vous accueillent au sein de leur nouveau Barber Club, installé au 34 rue Maurice Jouet. Coupe de cheveux classique pour adulte ou enfant, barbe (travaillée à la tondeuse en fonction du besoin), contours... L'équipe est à votre disposition !

Contact

34, rue Maurice Jouet

Tel : 07 76 09 57 31

Horaires

Du Mardi au Samedi de 9h30 à 19h30

(ouverture le lundi à partir de septembre)

Le dimanche de 10h à 17h



● BOULANGERIE LA PERLE SUCRÉE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Changement de nom et de propriétaire pour la boulangerie située au 50, avenue Maurice Jouet. La boulangerie La Perle sucrée vous accueille tous les jours, du lundi au dimanche, de 7h à 20h sans interruption.

Contact

50, avenue Maurice Jouet

Tel : 01 86 04 30 05

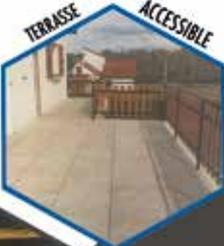


S.E.I.S
 ETANCHÉITÉ • ISOLATION • ENTRETIEN
 RECHERCHE DE FUITES

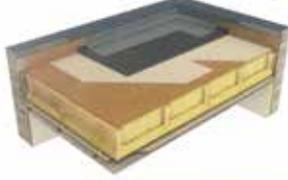
Révolement d'étanchéité
 Isolation thermique
 Protection dalles sur plots
 Élément porteur :
 maçonnerie ou
 panneaux bois



ETANCHÉITÉ



TERRASSE ACCESSIBLE




TERRASSE NON ACCESSIBLE

06 05 80 65 38
 sissoko.etancheite.service@gmail.com



T2GLASS[®]
 SPÉCIALISTE PARE-BRISE

Société familiale, T2GLASS a 8 ans d'expérience
 dans le vitrage automobile au sein d'un des plus grand groupe.




- Prise en charge toute assurance
- Aucune avance de frais
- Franchise offert en totalité
- Déplacement à domicile

Avec la Loi Hamon (2014), l'assureur
 ne peut imposer un réparateur.
 Seul le propriétaire du véhicule est
 libre de choisir notre expertise.

06 67 22 75 02
 t2glass78@gmail.com

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
 78150 Le Chesnay



Petits-fils
 SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



GRANDE OUVERTURE COMMERCIALE LES 21 ET 22 SEPTEMBRE



CENTRE VILLE
AVENUE JULES FERRY



LES CLAYES-SOUS-BOIS

 Espace de vente :
4 av. Jules Ferry, Les Clayes-sous-Bois

www.adipromotion.fr
01 30 80 50 90





FORUM DES ASSOCIATIONS RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE !

Changement de date pour le forum des associations 2024 : rendez-vous le samedi et non plus le dimanche. Nous vous attendons le samedi 7 septembre de 10h à 17h au Gymnase Thierry Gilardi, Place Charles de Gaulle ainsi qu'à l'Espace Philippe Noiret !

Pourquoi ce changement de jour ?

A l'écoute de nombreux Clétiens qui en ont fait la demande, proposer le samedi permet à la municipalité de garantir la priorité aux Clétiens lors des inscriptions auprès des différentes associations installées sur leur territoire.

NOUVELLE ASSOCIATION CLÉTIENNE LES CLAYATIVES : VENEZ LA DÉCOUVRIR AU FORUM !

Avis aux passionnés de loisirs créatifs et à tous ceux et toutes celles qui veulent s'initier à la couture, à la broderie, au tricot, au cosplay, au point de croix, au cricrut.... Vous êtes les bienvenus au sein de l'association Les Clayatives !

Devenir l'un de leurs adhérents sera également l'occasion de participer et contribuer à l'animation de nombreux événements comme Octobre Rose.

Cette année, l'association organise en effet un rallye couture le week-end des 5 et 6 octobre à l'Espace Philippe Noiret.

L'idée ? Faire plusieurs accessoires utiles pour les patientes atteintes du cancer

du sein, lors des séances chimiothérapie (tote bag, couvre-chef, marque-page, coussin en forme de cœur...).

Le rallye est ouvert à tous ceux qui possèdent une machine à coudre... Et avis à tous ceux et toutes celles qui voudraient faire des dons de tissu pour l'occasion : faites-vous connaître !

La pratique et l'apprentissage de ces activités manuelles se fait en groupe :

- Pour les duos parents-enfants (à partir de 8 ans), tous les mardis au Centre Françoise Dolto, de 20h à 21h30
- Pour les adultes et les adolescents (à partir de 15 ans), tous les jeudis, salle 2 au rez-de-chaussée, dans les Communs du Château, de 20h30 à 23h.



Contact

- M^{me} Candice Lecomte-Fousset, présidente de l'association
- Mail : lesclayatives@gmail.com



TÉLÉTHON 31^{ème} Édition aux Clayes-sous-Bois

Les 29 et 30 novembre prochains, l'association de lutte contre les maladies génétiques (ALMG), en partenariat avec la Ville, vous invite à les rejoindre pour vivre un week-end solidaire et animé. Venez nombreux à l'Espace sportif Thierry Gilardi, à l'Espace Philippe Noiret, au gymnase Guimier ainsi qu'au stade Jean Carillon pour aider la recherche et faire des dons à l'AFM Téléthon.

Les recettes seront entièrement reversées à l'AMF Téléthon. Pour rappel, l'an dernier vos contributions ont permis à l'association de récolter 34 881€ sur l'année.

Retrouvez prochainement le programme d'animations complet sur le site de la Ville lesclayessousbois.fr, ainsi que sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

INTERCOMMUNALITÉ

LES CLAYES-SOUS-BOIS OU SQY : QUI GÈRE QUOI SUR LA COMMUNE ?

Parce qu'il est parfois compliqué d'identifier et comprendre quels sont les champs d'action de votre commune, et ceux de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) concernant l'entretien du territoire, nous avons joué au jeu du VRAI/FAUX avec les équipes du service Urbanisme et des Services Techniques. L'objectif ? Vous apporter un éclairage détaillé et précis quant à leurs différentes compétences.

La Ville des Clayes-sous-Bois fait partie de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ?

VRAI. Depuis 2016, elle fait partie des 12 communes membres de l'agglomération de SQY. Les Clétiens sont donc également des Saint-Quentinois !

Les communes financent SQY ?

VRAI. Les communes abondent en grande partie au budget de SQY par le versement chaque année de compensations pour le financement de compétences qui relevaient avant des communes (cf. article et infographie infra) et qui ont été transférées en gestion à SQY depuis 2016.

Par ailleurs, SQY tire aussi des recettes de par différents impôts dont notamment le taux intercommunal et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, leurs pourcentages étant fixés par SQY et prélevés via l'impôt foncier payé par les propriétaires.

SQY ne gère que la collecte des déchets ?

FAUX. L'agglomération gère également :

- Les transports urbains,
- L'assainissement de l'eau,
- L'éclairage public,
- Les voiries d'intérêt communautaire,
- La planification urbaine (PLU, ...)
- Le programme local de l'habitat (PLH),
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- La recherche et enseignement supérieur,
- Le développement économique (compétence partagée avec les communes).

Ce qui veut dire que l'entretien et les travaux effectués sur les voiries d'intérêt communautaire ne sont pas du ressort de la municipalité ?

VRAI. Ces axes entretenus par l'agglomération sont les suivants :

- Avenue de Chavenay, Avenue de St Germain (jusqu'à la limite de la commune), Avenue du Dr Roux, Rue du professeur Léon Bernard, Avenue de Villepreux, Place St Exupéry, Place du petit prince, Avenue du commerce, Avenue du bois, Avenue de Versailles (à partir de la jonction de l'avenue du bois), Chemin des vignes, Avenue Jules Ferry, Rue Henri Prou (prolongement rue Ferry), Rue Jacques Duclos, Rue Kennedy, Avenue Lucie Aubrac (partie entre rond-point et gens du voyage), Rue Jean Jaurès (partie entre avenue Barbusse et rue Kennedy), Rue Maurice Jouet (partie entre rond-point St Exupéry et RD11).

Pour rappel, le réseau des voiries communautaires entretenu par SQY peut être automobile, piéton et cycliste.

La tonte et la taille des arbres le long des voiries communautaires relèvent de SQY ?

VRAI. Tonte et taille des arbres le long des voiries d'intérêt communautaire citées plus haut relèvent de SQY.

J'ai fait une demande auprès de SQY car j'ai aperçu des déchets aux abords de la gare, j'ai bien fait ?

VRAI. Le nettoyage des espaces publics (balayage, lavage, désherbage...) aux abords des gares est du ressort de SQY.

La piscine Salvador Allende est entretenue par la Ville ?

FAUX. La piscine intercommunale Salvador Allende, construite sur le territoire clétien, est gérée et entretenue par l'agglomération. La Ville n'est pas décisionnaire des périodes de fermeture par exemple. Le personnel qui travaille au sein de la structure n'est pas non employé par la Mairie. Ce sont des agents gérés par SQY.

J'ai vu des rats en bas de chez moi, il faut appeler la Mairie ?

FAUX. La dératisation ne fait pas partie des compétences de la commune. Chaque année, deux fois par an, SQY a en charge les campagnes de dératisation sur les 12 communes membres de l'agglomération, et ce, par le biais de son prestataire. Mais si la personne publique (SQY) est responsable de la dératisation des canalisations publiques, pour les autres, chaque propriétaire (bailleurs, particuliers, ...) est responsable.

Composteurs, sacs de déchetterie, bacs à ordures, je m'adresse à SQY pour en faire la demande ?

VRAI. Vous pouvez en faire la demande directement sur le portail PEP'S (Portail Espace Public Services) en remplissant une demande de formulaire. Ce portail a été pensé pour faciliter toutes les démarches sur les espaces et réseaux publics. Pour toute question sur la collecte des déchets verts et l'accès à la déchetterie :

- Numéro vert : 0 800 078 780
- Mail : dechets@sqy.fr
- Sur le site internet peps.sqy.fr

J'ai aperçu des candélabres cassés dont la lumière ne fonctionne plus sur la Ville. J'avertis la Mairie ?

FAUX. Pour toute demande d'intervention sur l'éclairage public ainsi que les feux tricolores, l'assainissement, l'eau potable, les télécommunications, les abribus, vous pouvez contacter l'outil de signalement PEP'S (Portail Espace Public Services) mis en place par SQY.

Contact par téléphone au 01 39 44 80 80 ou sur le site internet peps.sqy.fr

Si vous avez le moindre doute, vous pouvez évidemment contacter l'accueil de la Mairie pour être dirigé vers le bon service : 01 30 79 39 39.

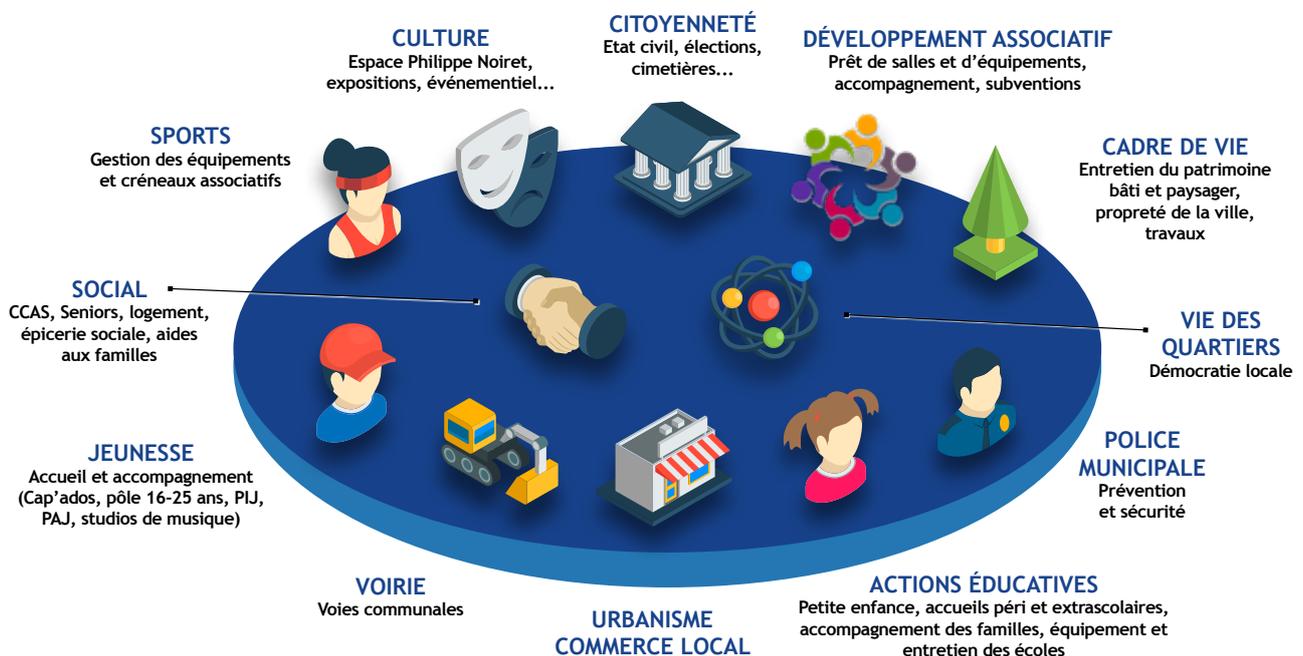
L'agglomération a la charge de l'installation des bornes électriques ?

VRAI. SQY finance et gère l'installation et l'entretien des bornes électriques sur le territoire saint-quentinois, et de ce fait, sur la Ville des Clayes-sous-Bois également.

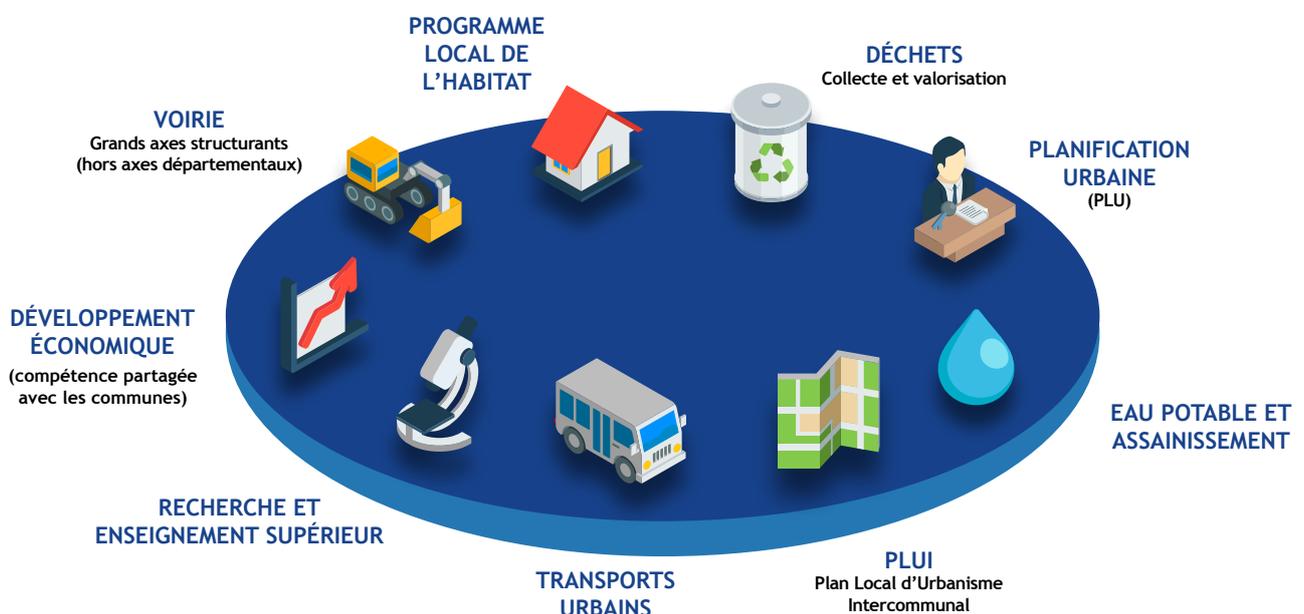
Les transports en commun sont financés par SQY ?

VRAI. La région et l'agglomération de SQY ont en charge la gestion et le financement du réseau de transports en commun (dont SQY Bus) sur notre territoire.

COMPÉTENCES DE LA VILLE



COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION





RENDEZ-VOUS CULTURELS À L'ESPACE PHILIPPE NOIRET

Séances de cinéma jeune public, ciné-goûters, ciné conférences, expositions, soirées cabaret, spectacles... chacun y trouvera de quoi s'émerveiller !

Retrouvez les événements cinéma et les spectacles proposés par votre espace culturel sur le site de la ville et dans la plaquette de saison.

Restez informés en vous abonnant à la page Facebook (Espace Philippe Noiret Les Clayes) et au compte Instagram (@espacenoiret). Renseignements 01 30 79 38 96.



ACTIVITÉS ET ATELIERS DU SÉMAPHORE

L'Espace social Le Sémaphore propose tout un panel d'activités, d'ateliers et d'animations à destination des Clétiens : Point Rencontre Femmes, atelier danse, création et cours de couture, jeux de société, sorties... et des temps en familles pendant les vacances.

Retrouvez le programme sur le site de la ville et à l'accueil de l'Espace social.

Tarif annuel par année scolaire : 12 € pour les Clétiens / 22 € hors commune. Renseignements au 01 30 79 39 55.



ANIMATIONS POUR LES SENIORS

L'Espace Jacqueline Auriol accueille les plus de 60 ans pour des temps d'échanges et des activités : informatique, aquagym, magie, marche, travaux d'aiguille, philatélie... Ainsi que des conférences, des visites virtuelles et des sorties.

Demandez le programme ! Vous le recevrez à domicile sur simple demande au 01 30 49 61 12.

Vous pouvez également le consulter sur le site de la ville et à l'accueil de l'Espace Jacqueline Auriol.

JOURNÉE NATIONALE « LE JOUR DE LA NUIT », UNE 4^{ÈME} EDITION SENSATIONNELLE

Rendez-vous le 11 octobre 2024, de 20h à 22h, au complexe sportif Thierry Gilardi, ruelle Mathieu qui se transformera en planétarium géant, offrant à tous les Clétiens une exposition privilégiée, gratuite et ouverte à tous, pour découvrir le ciel comme vous ne l'avez jamais vu. L'objectif de cette manifestation ? Sensibiliser à la pollution lumineuse et découvrir une science passionnante : l'astronomie.



Comment ? Grâce à Sébastien Sanz, membre de l'association « Invitez les Etoiles ». Il se fera un plaisir de partager ses savoirs sur l'environnement, et plus particulièrement tout ce que le ciel a à nous apprendre.

Seront également mis en place un parcours planétaire et une lune géante pour comprendre, de manière ludique, ce qu'il se passe dans l'univers.

En partenariat avec l'association Les Clayes-Villepreux en Transition (LCVT).

HALLOWEEN



Aux Clayes-sous-Bois, nous célébrons cette année « El dia de los muertos » pour Halloween. Au temps des Aztèques, les morts étaient célébrés par des chants, des danses et des couleurs vives et joyeuses...

Rendez-vous le 31 octobre pour frissonner ensemble sur cette thématique. Spectacles, ateliers et animations gratuits et ouverts à tous vous attendent sur le parvis et à l'intérieur de l'Espace Philippe Noiret pour s'amuser à se faire peur !

Programme des animations prochainement sur le site de la Ville lesclayessousbois.fr, rubrique Agenda

MARCHÉ DE NOËL

Les 6, 7 et 8 décembre, profitez d'un marché de Noël I-NÉ-DIT !

L'Association des Familles et sa trentaine d'exposants viendront étoffer l'offre au cœur de l'Espace Philippe Noiret. Les traditionnels chalets, nombreuses animations et manège seront au rendez-vous, répartis sur l'esplanade et le parvis de l'Hôtel de Ville. Au total, près d'une soixantaine d'exposants seront réunis.



Quant à la patinoire, elle ouvrira ses portes pendant les vacances de Noël, du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

Vous souhaitez devenir exposant ? Inscrivez-vous dès maintenant à l'adresse evenementiel@lesclayessousbois.fr. Toutes les informations et le dossier d'inscription sur lesclayessousbois.fr, rubrique Actualités.

DOSSIER FAMILIAL FAITES ÉTUDIER VOTRE SITUATION !

Le CCAS des Clayes-sous-Bois propose de nombreuses aides, sous conditions, pour les familles, les couples, mais également les personnes célibataires résidant aux Clayes-sous-Bois. Aide à la restauration scolaire, abonnement cinéma, billets de spectacle, aide au permis B pour les 15-25 ans...



Petit changement en 2024 pour le Chéquier Pass sport et culture : la participation financière, d'un montant maximum de 60€, est directement versée à l'association concernée par votre inscription. Attention, les associations doivent intervenir sur la ville (justificatif obligatoire si ces dernières ne sont pas domiciliées aux Clayes-sous-Bois).

Dossier de demande unique à votre disposition à l'accueil de la Mairie pour faire étudier votre situation. Une fois rempli, le dossier est à déposer à partir du 4 septembre, toujours en Mairie, auprès du CCAS.



OPÉRATION POUVOIR D'ACHAT LANCÉE PAR VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Rendez-vous dimanche 8 septembre de 8h à 13h à la Halle du marché : les commerçants vous proposent d'acheter des chèques d'une valeur de 20 €, pour 10 €. Une très belle opération pour soutenir votre pouvoir d'achat et vos commerces de proximité clétiens.

Attention : nombre de chèque limité à un par famille.

OCTOBRE ROSE

Cette année encore, nous renouvelons l'opération « Chaque week-end entre le 1er et le 31 octobre, pour tout billet vendu à l'Espace Philippe Noiret, 1€ sera reversé à l'association Ruban Rose ».

Après une édition 2023 qui a permis de récolter 2273 € au bénéfice de l'association, il était indispensable de continuer à leur apporter tout notre soutien. Parce qu'ensemble il est important de sensibiliser au dépistage du cancer du sein : continuons à nous mobiliser pour soutenir la recherche !



HOMMAGE

Jean-Claude Marsan nous a quitté le 1^{er} juillet 2024. Dirigeant, puis secrétaire de la section Judo de l'Union Sportive et Municipale des Clayes-sous-Bois, il était un membre actif, très présent et toujours disponible pour les sportifs du club. Après 4 décennies de dévouement et d'engagement citoyen et bénévole au sein de l'USMC, le grand judoka, Jean-Claude Marsan nous a quitté le 1^{er} juillet 2024. Il livrait un combat contre la maladie. Toujours prêt à donner de nouvelles idées pour faire vivre la section Judo, nous n'oublierons jamais sa gentillesse, sa générosité et sa passion pour le judo qu'il a su partager et transmettre avec brio. Toutes nos pensées vont à sa famille.

NAISSANCES

FAIDOLI Nour
KAROUI Joud
DA SILVA Santiago
RAJAONARISOA Quincy

GERBAUD FICHET Antonin
DANTAS Rodrigo
TOMAS Charlie
MARIVAL Djahnelle

AYOUNI Ayasofia
DJEDID Mouhamed
SALVATGE REDONDY Hadriel
MOUSSA KALONJI Teyana

CHAZETTE Chloé
TAYA Tayline
VERDON Iris
BICHET ÔNEREN Elea

MARIAGES

CERQUEIRA Antony et PIGEAU Anaïs
BRETON Christophe et LOPES FALEIROS DE SOUSA Ana
PONSINET Ludovic et DHUICQ Marion

RANSY Rémi et BRACHA Delphine
VIDIER Pierre et MICHEL Elodie

DÉCÈS

DUCHÂTEAU DUFAU Micheline

● Groupe majoritaire

En cette rentrée 2024, le bel été que nous avons connu et la ferveur des JOP qui se sont déroulés sur notre territoire ne doivent pas nous faire oublier les incertitudes qui nous attendent suite aux résultats des dernières élections nationales et dans un contexte international explosif.

Et malgré cela, tout en en tenant compte, il est de notre responsabilité de ne pas être fatalistes et attentistes. Nous nous devons de poursuivre notre engagement en faveur de l'intérêt général comme nous avons su le faire depuis le début du mandat face notamment à une crise sanitaire sans précédent à l'époque moderne et face à une forte inflation dû au conflit en Ukraine.

Les nombreux projets d'ampleur qui verront le jour cet automne sont la concrétisation de notre action conti-

nue et la démonstration de notre capacité à avancer, malgré les obstacles, de notre volonté d'améliorer constamment, dès que cela est possible, notre cadre de vie.

La ville des Clayes-sous-Bois poursuit sa mutation et la rentrée 2024 s'annonce riche d'inaugurations et de livraisons de chantiers. Les Clétiens vont désormais pouvoir pleinement s'appropriier de nouveaux équipements et bénéficier de nouveaux services. De la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Simone Weil à la rénovation de l'école Jean Jaurès, en passant par la nouvelle place du Marché, l'inauguration de la sente Desnos ou encore l'inauguration du nouveau plateau sportif d'évolution en accès libre à côté du gymnase Dorine Bourneton, c'est toute notre ville qui bénéficie d'une politique d'investissement dynamique et adaptée aux attentes des habitants.

Ces projets ne sont réalisables que grâce à la détermination sans faille de notre équipe municipale, mise en œuvre par nos services et le soutien des partenaires financiers. Alors même que le contexte économique national et international ne cesse de se tendre, la gestion rigoureuse de nos dépenses et les choix d'investissements stratégiques que nous avons fait tout au long de ces dernières années, nous permettent aujourd'hui d'afficher des résultats très satisfaisants en matière de qualité de vie. Bien que les ressources se tarissent de plus en plus, nous maintenons nos efforts, trouvant des solutions et des partenariats pertinents pour mener à bien nos ambitions, au bénéfice des habitants.

L'équipe de la Majorité municipale

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

Ces derniers mois auront vu des changements majeurs au sein de l'Assemblée Nationale, et la tenue des jeux olympiques et paralympiques de Paris, jeux réussis, empreints de positivité, d'inclusivité et de mixité rappelant ainsi une de nos valeurs fondamentales qu'est la fraternité entre toutes et tous.

Il est maintenant temps de retrouver une vie politique et publique sereine, conforme aux urnes.

Les enjeux pour la France, les Clétien.ne.s sont énormes.

Retour à des services publics de qualité, prise en compte de l'urgence climatique, assurer une sécurité et une justice sociale pour tous. Les thèmes d'importance ne manquent pas et demandent des caps clairs et tenus sur le long terme.

Ces thèmes se conjuguent aussi au niveau local. Ainsi même si le contexte

n'est pas favorable (baisse continue des aides de l'Etat par ex), il faut acter et aller de l'avant.

Nous avons ainsi, au niveau de notre groupe, souhaiter donner nos voix pour que la police municipale, fonction autrefois totalement régaliennne, soit une réalité sur notre territoire ou encore voter pour le financement de la future maison de santé.

Il est donc possible et nécessaire de palier à des lacunes de l'Etat pour traiter les autres crises que nous subissons même si nous ne pouvons que le déplorer.

Ce sont des choix politiques et économiques.

En cette période, nous tenions aussi à vous souhaiter une très belle reprise et espérons vous croiser lors de la journée des associations organisée ce samedi 7 septembre.

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement et très amicalement Nicolas Hue qui quitte le conseil municipal des Clayes et notre groupe d'élus pour raison professionnelle.

Merci à toi Nicolas pour la genèse et le suivi de notre groupe, pour ton engagement depuis toutes ces années pour les Clétien.ne.s et les Clayes-sous-bois. Bonne continuation dans ta nouvelle vie !

Nous voulions par la même occasion vous rappeler que notre groupe « un autre projet pour les Clayes-sous-bois » est toujours à votre écoute. Vous pouvez d'ailleurs facilement nous contacter via unautreprojetpourlesCSB@gmail.com ou en nous déposant du courrier en mairie dans nos boites aux lettres d'élus.

Marcile David, Dominique Dupuis, Gérard Lévy, Mathieu Seval

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

Non transmise à la rédaction

AGENCE DES CLAYES

DEPUIS 1961

1 Ter, rue Maurice Jouet - Les-Clayes-Sous-Bois
01 34 62 32 05 - conseil@agencedesclayes.fr - www.agencedesclayes.fr



118 000 € * - LES CLAYES

Environnement privilégié - T2 42 m² - Parking sécurisé - Cave - Centre

(Copro. 95 lots, charges 1620 €/an eau et chauffage inclus)
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 730 € et 1030 €.**
Logement à consommation énergétique excessive : classe E



149 900 € * - LES CLAYES

Coeur de centre-ville - Plein sud - Environnement privilégié - T2 - Parking sécurisé - Dernier étage - Cave

(Copro. 180 lots, charges 1820 €/an chauffage inclus)
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1060 € et 1480 €.**
Logement à consommation énergétique excessive : classe G



174 800 € * - LES CLAYES

Résidence ravalée - Environnement privilégié - T4 - Parking sécurisé - Balcon - Cave

(Copro. 71 lots, charges 3216 €/an tout compris)
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1260 € et 1750 €.**



175 000 € * - LES CLAYES

F4 traversant 87 m² - Séjour sur balcon filant - 3 chambres 11+14+15 m² - Cave & parking - DPE F

(Copro. 47 lots, charges 4703 €/an tout compris)
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1610 € et 2240 €.**



335 135 € * - PLAISIR

Résidence BBC 2013 - DPE C - Proche gare Plaisir-Grignon - 73 m² - Parking sous-sol - Balcon

(Copro. 88 lots, charges 1850 €/an tout compris)
Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 640 € et 930 €.**



336 000 € * - VILLEPREUX

Maison 106 m² - 4 chambres - Sous-sol total - DPE E

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1870 € et 2580 €.**



336 000 € * - PLAISIR

Maison individuelle de 105 m² utiles - Séjour 33 m² sur terrasse et jardin - 3 chambres - Garage - DPE D!

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1910 € et 2630 €.**



419 000 € * - LES CLAYES

Parc de Diane - Emplacement numéro 1 - 4 chambres - Sous-sol total - DPE E

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1960 € et 2700 €.**



579 800 € * - LES CLAYES

Individuelle - Terrain environ 1000 m² - 5 chambres dont 2 plain-pied - Séjour spacieux et lumineux - Sous-sol - Grand garage indépendant

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 5330 € et 7260 €. Logement à consommation énergétique excessive : classe F

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons 2 conseillers H/F, débutants acceptés si motivés. Formation initiale et continue garantie par un organisme extérieur.

06 98 84 97 37 • conseil@agencedesclayes.fr

*Honoraires d'agence à la charge du vendeur **Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Octobre

Rose

Chaque week-end d'octobre, pour tout billet vendu à l'Espace Philippe Noiret, 1€ reversé à l'association Ruban Rose.

Ensemble, sensibilisons au dépistage du cancer du sein et mobilisons-nous pour soutenir la recherche.